



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
18.02.2014

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 14/10

**Absents** : Mr MARTY, Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES (excusée), BONNÉ, Mrs BALOUP, DELBES, Mme RAHOÛ, Mr LE ROCH.

**Secrétaire** : Mme BORELLO.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Madame Saby*

#### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE

Dans le cadre d'une classe à horaire aménagé théâtre, le Collège du Saut de Sabo a sollicité une aide de la commune.

Considérant le caractère exceptionnel de cette demande et l'intérêt qu'elle présente pour le collège, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 €.

*Adopté à la majorité*

**3 ABSTENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € au collège du Saut de Sabo.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2014.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014  
Jacques LASSERRE  
Maire